

Il mangea, il but, et, ensuite, il sourit.

— Je renais, murmura-t-il.

— Pauvre ami !

Cette parole fut émue, chaude.

Le sauveur ne se pressa pas. Il laissa le vieillard revenir tout à fait à lui-même. Quand Stanislas, animé, voulut lui offrir ses remerciements :

— Ne parlons pas de cela, répondit-il. Ce que nous avons à dire, cher monsieur Jacob, est beaucoup plus pressé. Après la funeste scène dont je viens d'être le témoin, avouez-moi si, oui ou non, il est temps pour vous de choisir d'autres conditions de vie ?

— Jamais rien de pareil n'était arrivé, dit l'artiste qui aurait voulu repousser encore la solution.

— Il y a commencement à tout. La veille, vous le voyez, ne garantit pas le lendemain.

Stanislas ne répondit pas. Un combat terrible se livrait en lui.

— J'ai vu mon frère, continua le pharmacien. Par déférence pour moi qui vous présente comme un second moi-même, il consent à tout. Voici l'acte qu'il a signé et que je vous conseille, pauvre ami ! de signer à votre tour.

Et il lut la pièce officielle qui, à l'aide de tout ce qu'il y avait ajouté, promettait au vieux musicien une chambre spacieuse, un soleil italien, un jardin ombreux, toutes les aises de la vie, une légion d'amis, de serviteurs... Et cela pour toujours ! Et cela pour la misérable somme de trois mille huit cents francs !...

— Ce serait dérisoire, ce serait impossible si l'affection ne se mettait pas de la partie, dit-il avec conviction.

Et il eut l'audace d'ajouter :

— Cependant, tel qu'il est, ce paiement sauvegarde votre dignité.

Stanislas releva la tête. Cette parole de respect lui plaisait.

Le pharmacien repoussa le couvert posé sur la petite table qu'il avait lui-même approchée de Stanislas, le remplaça par l'encrier, la plume... Une émotion profonde passa sur le visage du musicien, ses traits se contractèrent, deux larmes montèrent à ses yeux. Cinq mois plus tôt, il s'était assis devant cette table, il avait pris cette plume et, de lui-même cette fois, sans que personne vint tromper sa candeur ni écraser sa volonté, il avait fait un acte aussi, un acte plus grave ; plus décisif, plus irrévocable que beaucoup de ceux marqués par les timbres légaux : il avait écrit à la sœur d'Yves de Kercouët :

— Oubliez-moi pour une jeune éprouvée. Donnez-lui mon pain et mon bonheur.

Ce souvenir sera tellement le cœur du pauvre artiste qu'il aida à l'accomplissement du projet. Le désenchantement lui fit dire tout bas :

— Que m'importe maintenant ? C'est nécessaire. Je serai bien partout.

Et il signa.